Lettre d'information de la Réserve naturelle régionale Pointe Saint-Gildas

Commune de Préfailles

Fauvette pitchou

N°11

Service environnement – Novembre / Décembre 2020

La Réserve en temps de confinement

Lors de l'allocution télévisée du 12 mars 2020 du Président de la République indiquant la mise en place du confinement général sur le territoire national, nous allions vers l'inconnu. La Réserve s'est retrouvée du jour au lendemain vidée de ses visiteurs, de ses riverains, laissant place à la nature. Grâce à la quiétude qui régnait, cette dernière s'est exprimée rapidement. L'occasion pour les espèces animales de s'approprier les lieux, à l'image du Tadorne de belon, un canard, qui d'ordinaire se rencontre localement dans les marais et sur l'estuaire de la Loire. En pleine période de reproduction, ce canard cavernicole aurait pu nicher dans l'un des nombreux terriers de lapins présents sur la Réserve mais le déconfinement est arrivé et les Hommes ont repris possession du site ne permettant pas à cette espèce de s'installer.

POINTE SAINT-GILDAS. **Confinée, la réserve naturelle attire de nouvelles espèces**

C'est l'un des premiers constats faits sur la Réserve naturelle régionale de la Pointe Saint-Gildas : comme dans de nombreux lieux dans le monde, notamment en France, la nature a repris ses droits à la suite du confinement.

« Certaines espèces que l'on ne voyait pas d'ordinaire ont pris lieu et place de ce site, en l'absence des nombreux promeneurs, riverains et pêcheurs… Cette quiétude où règne uniquement le bruit des vagues et le chant des oiseaux permettent à d'autres espèces de s'approcher et de parader. C'est le cas du Tadorne de belon, une espèce de canard, qui en temps normal côtoie les estuaires et les marais », souligne Guillaume Cochard, technicien environnement et conservateur de la RNR Pointe Saint-Gildas. À sa plus grande surprise, cette espèce a été observée à trois reprises sur la réserve.

Ce canard dit cavernicole niche dans les terriers de lapins. Dans ces conditions actuelles et au vu du nombre de lapin présents sur la RNR, il ne serait pas impossible de voir cette espèce se reproduire sur le site. La question est de savoir ce qu'il se passera après le 11 mai pour les nombreuses espèces qui auront pris l'habitude de s'approprier les sites désertés par l'Homme. Cela pourrait avoir un effet inverse et perturber bon nombre d'espèces en pleine période de reproduction.

Des suivis botaniques et naturalistes

Deux suivis naturalistes se sont tenus pendant cette période. Jeudi 9 avril, ce sont 31 espèces d'oiseaux qui ont été répertoriées : pigeon ramier, linotte mélodieuse, chardonneret élégant, pinson des arbres, moineau domestique, bergeronnette grise, grive musicienne, hirondelle rustique, accenteur mouchet, rouge-gorge familier, rouge-queue noir, troglodyte mélanocéphale, pouillot véloce, pic-vert, sterne caugek, bergeronnette printanière, grand cormoran et le colvert.

Le second suivi naturaliste concerne le suivi botanique. La commune de Préfailles mission Bretagne vivante pour réaliser le suivi de l'isoète épineux, espèce végétale protégée au niveau national et pour laquelle un plan de conservation régional est en cours.

La Réserve naturelle régionale Pointe Saint-Gildas a été labellisée en avril 2014. Le plan de gestion 2020 – 2025 est en cours de validation. Il reste désormais à attendre le passage en Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Ce conseil aurait dû se tenir fin avril mais il a été reporté au 4 juin, compte tenu du contexte actuel.

Ces six dernières années ont permis d'améliorer le niveau de connaissance sur le site d'un point de vue historique mais également d'un point de vue naturaliste. « En effet, nous sommes passés de 381 espèces identifiées sur le site à 1 004 espèces toutes espèces confondues entre 2014 et 2019. »

Les travaux ont repris

Les travaux d'entretiens sur la RNR se sont déroulés entre le 16 avril et le 27 avril. L'association d'insertion Insérietz intervient en petit groupe et en respectant les gestes barrières. Elle est intervenue pour faucher et exporter une espèce végétale : le macrozo. Cette espèce autochtone se développe au profit d'autres espèces du littoral.

Les visites guidées sur la RNR sont annulées jusqu'au 30 juin minimum. Des informations sur les oiseaux sont publiées sur la page facebook de la RNR Pointe Saint-Gildas. Chaque jour, il est proposé de découvrir des espèces présentes en période de reproduction. N'hésitez pas à vous rendre sur la page facebook suivante pour suivre l'actualité : RNR Pointes Saint-Gildas Préfailles.

Un des couples de Tadorne de belon présent sur le toit d'un des blockhaus présents sur la RNR. Le mâle à gauche se distingue de la femelle par son tubercule rouge au-dessus de son bec. (Crédit photo : Cochard G. / Commune de Préfailles)

Validation du plan de gestion 2020 - 2025

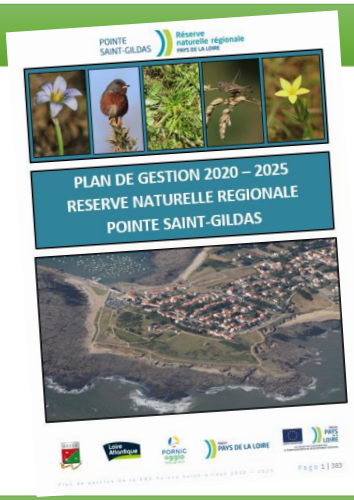

Les différentes phases de réunion de concertation avec les partenaires et structures extérieures ont abouti à la rédaction d'un document unique : le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale Pointe Saint-Gildas 2020 – 2025. Ce document fait état du diagnostic socio-économique, historique et écologique du site en vue de faire ressortir les enjeux et les objectifs. Pour répondre à ces derniers, 51 fiches actions ont été rédigées s'orientant autour de 3 grands axes : la conservation des milieux et des espèces, l'amélioration des connaissances et la pédagogie.

Suite à l'approbation du plan de gestion lors du Conseil municipal du 6 mars 2020, le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) a voté à l'unanimité et a rendu un avis favorable avec réserves le 18/06/2020.

Le plan de gestion est consultable en mairie.

La Réserve naturelle sous surveillance policière

Depuis maintenant 6 ans, la Pointe Saint-Gildas est devenue une Réserve naturelle régionale. Avec cette labellisation, le règlement s'est durci afin de préserver les milieux littoraux. Pour tout un chacun, les habitudes ne changent pas du jour au lendemain. Certaines pratiques qui autrefois étaient tolérées sont aujourd'hui interdites, à l'image des vélos, des chiens non tenus en laisse,… « 6 », c'est le nombre d'années qu'il aura fallu pour sensibiliser et laisser rentrer dans les mœurs cette réglementation. Dorénavant, les missions de surveillance policière pour la préservation de l'environnement se feront de manière ponctuelle. Pour ce faire, un travail partenarial s'est mis en place avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la gendarmerie et la police municipale.

Au vu des 250 000 à 350 000 personnes qui cheminent sur la Réserve, il est important de rappeler qu'à l'échelle individuelle, certains actes ne semblent pas porter préjudice au bon fonctionnement écologique mais ces mêmes actes répétés plus d'une centaine de fois par des personnes différentes dans la journée peuvent avoir des conséquences dramatiques pour l'environnement. C'est dans ce contexte qu'il est important de rappeler qu'il faut avoir une conscience collective et non pas individuelle. Prenons l'exemple des crottes de chiens sur les sentiers… Depuis cette année, une déjection canine sur la voirie ou un chemin est passible d'une amende de 135 €. Il est également important de rappeler que bien trop souvent ce sont des infractions commises par une minorité qui font qu'un espace devient trop restrictif. Pour éviter cela, soyons respectueux de notre environnement, ainsi que des règles communes qui permettent de maintenir ce cadre de vie agréable.

Côte de Jade

Espaces naturels très surveillés

PRÉFAILLES. La commune comporte quatre espaces naturels. La municipalité et d'autres veulent y mettre en place une réglementation pour limiter les atteintes à l'environnement.

Suivi de la Réserve par photos aériennes

Pour assurer le suivi continu du paysage de la RNR, des prises de vues aériennes ont été réalisées en juillet 2020 par un prestataire afin de figer la RNR à un instant « t » dans l'optique de comparer les mesures de gestion sur plusieurs années. Cette action sera renouvelée en 2025.

Visites guidées gratuites 2021

A votre agenda 2021 !

De 9h30 à 12h00

***Sur réservation (places limitées) /* Renseignements et inscriptions :**

02 40 21 60 37 ou environnement@prefailles.fr

AU PROGRAMME :

- Découverte des habitats naturels, de la faune et de la flore
- Découverte de l'aspect historique
- Découverte des traces et indices laissés par les animaux, adaptation des espèces à leur environnement,
- Découverte des espèces végétales présentant un intérêt pour l'Homme, d'un point de vue culinaire, médicinale et pratique

Mer 3 mars (Journée mondiale de la vie sauvage)

Sam 17 avril

Mer 21 avril (en lien avec « le Jour de la Terre »)

Sam 22 mai (Journée mondiale de la Biodiversité)

Sam 19 juin

Sam 10 juillet

Mer 21 juillet

Mer 18 août

Mer 24 août

Sam 18 sept (Journée européenne du patrimoine)

Pour des raisons de sécurité, les visites guidées sont limitées à 9 personnes. Le port du masque est obligatoire. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les mesures pourront évoluer et seront précisées lors de l'inscription.

Mairie de Préfailles
17 Grande Rue – 44770 Préfailles – 02 40 21 60 37
environnement@prefailles.fr

Conception et crédits photos : RNR / G. Cochard © / Dréan © / D. Gouffier ©

Commune de Préfailles

POINTE SAINT-GILDAS Réserve naturelle régionale PAYS DE LA LOIRE

UNION EUROPÉENNE Région PAYS de la LOIRE
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Loire Atlantique

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

Membre du réseau des Réserves Naturelles DE FRANCE